

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère du travail, de l'emploi et de
l'insertion

Arrêté du 14 juin 2021

portant nomination des correcteurs associés aux membres du jury pour les concours externe, interne et du 3^{ème} concours à affectation nationale et à affectation locale pour le recrutement des inspecteurs du travail au titre de l'année 2021

La ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion,

Vu le décret n° 2010-235 du 5 mars 2010 modifié relatif à la rémunération des agents publics participant, à titre d'activité accessoire, à des activités de formation et de recrutement,

Vu l'arrêté du 25 août 2011 fixant la rémunération des personnes participant, à titre accessoire, à des activités de formation et de recrutement dans les services et établissements relevant de l'autorité ou de la tutelle du ministre chargé du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle,

Vu l'arrêté du 19 juillet 2019 fixant les règles d'organisation générale, la nature et le programme des épreuves des concours de recrutement des inspecteurs du travail, notamment l'article 6,

Vu l'arrêté du 22 février 2021 autorisant au titre de l'année 2021 l'ouverture des concours externe, interne et du troisième concours pour le recrutement d'inspecteurs du travail,

Vu l'arrêté du 22 février 2021 autorisant au titre de l'année 2021 l'ouverture des concours externe, interne et du troisième concours nationaux à affectation locale dans la région Ile-de-France pour le recrutement d'inspecteurs du travail ;

Arrête :

Article 1^{er} :

Sont nommés en qualité de correcteurs associés au jury des concours externe, interne et du 3^{ème} concours de recrutement des inspecteurs du travail à affectation nationale et à affectation locale, au titre de l'année 2021 :

Madame Yamina AHMED-BRAHIM Inspectrice du travail à la direction régionale interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Ile-de-France ;

Madame Elodie ALMERAS Inspectrice du travail à la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de Seine-Maritime ;

Monsieur Bruno ARCELIN Directeur adjoint du travail à la direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités des Hauts-de-France ;

Monsieur André-Michel AZARIAN	Directeur de projet Environnement Santé Qualité en Côte d'Or ;
Monsieur Adrien BARDOU	Technicien Principal de la Police Technique et Scientifique au Laboratoire de la Police Scientifique de Paris ;
Monsieur Antoine BAYLOT	Inspecteur du travail à la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations des Hautes-Pyrénées ;
Madame Martine BAYOUX	Inspectrice du travail à la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de Charente-Maritime;
Monsieur Patrick BOMPIEYRE	Ingénieur de prévention à la direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités Occitanie ;
Madame Catherine BRASSELET	Inspectrice du travail à la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de l'Aisne ;
Monsieur Arnaud CASADO	Maître de conférences à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;
Monsieur Vincent CLINCHAMPS	Directeur du travail adjoint à la direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités Nouvelle Aquitaine ;
Monsieur Frédéric COLIN	Maître de conférences hors classe à l'université d'Aix-Marseille ;
Madame Morgane COUTURIER	Professeure agrégée à l'académie de Caen ;
Madame Amélie DAUZOU	Professeure agrégée à l'académie de Rouen ;
Madame Caroline DECLEIR	Directrice adjointe du travail à la direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités Grand-Est ;
Monsieur Pierre FADEUILHE	Maître de conférences à l'institut national polytechnique de Toulouse ;
Madame Céline GISBERT	Attachée principale d'administration de l'Etat à la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations d'Ardèche;
Madame Céline HOOGE	Inspectrice du travail à la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de Seine-et-Marne ;
Madame Elsa HOUPIN	Directrice adjointe du travail à la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités du Val-d'Oise ;
Madame Béatrice JACOB	Directrice du travail à la direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités Nouvelle-Aquitaine ;
Madame Elise JORRO	Inspectrice du travail à la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de Paris ;
Madame Annie LEMEE	Directrice adjointe du travail à la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités du Morbihan ;

Madame Cécile MERCIER- GIRARDIN	Directrice adjointe du travail à la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de Saône-et-Loire ;
Madame Marie-Laure MESSE-ROTH	Vice-présidente du Tribunal administratif de Strasbourg ;
Monsieur Sébastien MOIZAN	Directeur adjoint du travail à la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités d'Ille-et-Vilaine ;
Madame Nazli NOZARIAN	Inspectrice du travail à la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de l'Essonne ;
Madame Marie-Françoise PARNAUDEAU-MASSON	Contrôleuse générale honoraire ;
Monsieur Jean-Philippe PELISSIER	Inspecteur du travail à la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités des Hauts-de-Seine ;
Monsieur Michaël PRIEUX	Inspecteur du travail à la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de Seine-Maritime ;
Madame Salia RABHI	Attachée principale d'administration de l'Etat à la Préfecture de la Côte-d'Or ;
Madame Anne RAMAT	Directrice adjointe du travail à la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de la Gironde ;
Madame Sophie RUAT	Inspectrice du travail à la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités du Rhône ;
Madame Barbara RUBAGOTTI	Directrice adjointe du travail à la direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités Bourgogne-Franche-Comté ;
Madame Kristen TAUPIN	Inspectrice du travail détachée au service juridique du rectorat de Rennes.

Article 2

Ces concours sont classés dans le groupe 1 pour l'application des dispositions de l'arrêté du 25 août 2011 susvisé.

Article 3

Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 14 juin 2021

La Cheffe du Département
« Recrutement-inclusion, mobilité et rémunérations »



Marie GALLOO-PARCOT

